

Table des matières

1	Gratuité des transports en Ile-de-France : Péresse lance une étude sur le sujet	1
2	La SNCF va dédommager les usagers en Ile-de-France.....	3
3	Le CDG Express, objectif 2024	3
4	Logement : la loi Élan revue et corrigée par les professionnels du Grand Paris	4
5	Comment Paris construit ses Jeux olympiques	6
6	VivaTech veut faire « vivre le futur » au public le 26 mai.....	9
7	Nord : Frédéric Motte, ce patron nordiste qui veut donner une « meilleure image » du Medef	10
8	Prélèvement à la source : les patrons de PME et TPE sur le fil du rasoir	11
9	Déclarations d'impôts : il faudra corriger les erreurs du fisc !.....	13
10	Taxe d'habitation : l'exécutif cherche comment faire payer les Français « aisés»	14
11	Les Français critiques sur la répartition des richesses produites par l'entreprise	15
12	Pénurie de salariés : Bertrand lance Proch'emploi recrutement.....	17
13	SNCF : le «pacte ferroviaire» avance malgré la grève	18
14	Air France : sept journées de grève annoncées en avril	19
15	Présidence de la métallurgie : deux candidats aux antipodes.....	20
16	Un milliard pour convertir 15 % de la France au bio.....	21
17	Le volailler Doux en liquidation	23
18	Moins de parlementaires, proportionnelle, limitation des mandats... le gouvernement a dévoilé sa réforme des institutions	25
19	SNCF, révision constitutionnelle: Les Républicains, comment se faire entendre ?	27
20	Tarifs douaniers : Pékin et Washington tirent une deuxième salve	29

::: ILE-DE-FRANCE

LE FIGARO – 05/04/2018

1 Gratuité des transports en Ile-de-France : Péresse lance une étude sur le sujet



Anne Hidalgo avait évoqué la gratuité dans les transports. En lançant une étude à l'échelle régionale, la présidente de la région veut rappeler à la maire de la capitale qu'elle n'est pas compétente dans ce domaine.

Anne Hidalgo [a annoncé, le 19 mars dernier, qu'elle lancera une étude sur la gratuité des transports en commun pour les citoyens](#). Valérie Pécresse vient de faire savoir qu'elle lancera une étude sur le même sujet au niveau régional. Le moyen de rappeler que c'est elle qui est compétente dans ce domaine.

Dans un courrier qu'elle a adressé le 30 mars dernier aux huit départements d'Ile-de-France, dont la ville de Paris, la responsable (LR) de la région annonce, en effet, qu'elle mettra en place un comité d'experts pour, dit-elle, traiter cette question «sans parti pris». Cette structure sera présidée par Jacques Rapoport, l'ancien président de SNCF Réseau et ancien directeur-général de La Poste.

Selon cette lettre, la réflexion portera sur la gratuité pour l'ensemble de la population d'Ile-de-France. Dans cette perspective, les départements de la région et les collectivités concernées seront associés à l'étude au côté d'experts reconnus.

Ainsi, comme elle l'a déjà fait dans d'autres dossiers - notamment dans celui de la fermeture des voies sur berges dans la capitale -, Valérie Pécresse, en tant que responsable de l'Ile-de-France, se place comme la garante du respect de la solidarité entre les territoires et entre leurs habitants. «L'étude doit (...) bien évidemment concerner l'ensemble des Franciliens car il ne serait pas acceptable de créer une discrimination entre les usagers», écrit-elle. Les banlieusards que la maire parisienne socialiste ne veut plus voir en voiture dans ses rues sont, en effet, directement concernés par le sujet.

Trois milliards par an

De son côté, la ville de Paris rappelle qu'Anne Hidalgo a voulu aussi que la réflexion sur la gratuité des transports soit menée certes dans la capitale mais aussi à l'échelle régionale. L'un des messages de la maire avait pu pourtant laissé penser qu'elle envisageait un périmètre bien plus restreint qui n'irait pas au-delà du périphérique. Sur Twitter, elle avait écrit: «Je souhaite que nous lancions une étude sur la gratuité des transports en commun pour tous les Parisiens.»

Un tweet «tronqué», selon l'entourage de l'élue socialiste et donc trompeur.

Ainsi lancée au niveau de l'Ile-de-France, cette réflexion voulue par Valérie Pécresse, relève, rappelle cette dernière, des compétences d'Ile-de-France Mobilités et de la Région. Toutes deux sont «les autorités responsables en matière de transport en Ile-de-France», et coordonneront l'étude, écrit-elle dans son courrier. Un moyen de rappeler qu'Anne Hidalgo s'est ainsi aventurée sur un secteur qui n'est pas de son ressort.

Mais après les mots, les chiffres. Trois milliards: c'est ce que coûtera par an la gratuité, soit 30% des coûts annuels de fonctionnement des transports en Ile-de-France qui avoisinent les 10 milliards, est-il rappelé dans le courrier adressé aux collectivités. À l'heure où les besoins de financement pour moderniser le réseau de transports en commun sont nécessaires, pas question pour Valérie Pécresse de se passer de cette somme. «Il est indispensable que les conclusions de l'étude n'aient pas pour effet d'amoindrir les recettes d'Ile-de-France Mobilités afin de ne pas condamner les transports à l'obsolescence et à la saturation généralisée», dit-elle. Le comité d'experts devra donc trouver d'autres ressources ou conclure, peut-être, à la non-faisabilité du projet.

[Angélique Négroni](#)

2 La SNCF va dédommager les usagers en Ile-de-France



A la fin de la grève SNCF, un site internet spécifique sera mis en place pour que les usagers franciliens, qui ont eu des problèmes de transport, puissent être dédommagés. C'est ce qu'a annoncé Alain Krakovitch, directeur général de SNCF Transilien, jeudi matin, sur France Bleu Paris.

Les voyageurs d'Ile-de-France, qui ont eu des problèmes de transport [à cause de la grève à la SNCF](#), seront dédommagés. Un **site internet sera mis en place** pour faciliter les démarches des usagers qui veulent se faire rembourser.

Pour faire sa demande, il faudra quand même attendre la fin de la grève qui doit se poursuivre, à priori, jusqu'en juin : c'est ce qu'a indiqué Alain Karakovitch, directeur général de SNCF Transilien, jeudi matin sur France Bleu Paris.

"Il y aura des dédommagements. En Ile-de-France on procède avec Ile-de-France Mobilité. Chaque fois qu'il y a moins d'un train sur trois sur une ligne, les voyageurs sont dédommagés". A la fin de cette grève, "Il y aura un site internet spécifique pour ce dédommagement", a précisé Alain Krakovitch.

PODCAST : <https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-en-question/107-1/alain-krakovitch-directeur-de-sncf-transilien>

Martine Bréson

LE PARISIEN – 05/04/2018

3 Le CDG Express, objectif 2024



Visuel de l'aménagement de la porte de la Chapelle avec le viaduc rénové pour CDG Express (Vectuel.)

La liaison ferrée directe entre l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et gare de l'Est, est toujours prévue pour 2024. Le calendrier des chantiers était au menu d'une réunion ce mardi en Seine-Saint-Denis.

Autoroute A1 saturée, RER B surchargé... : améliorer l'accès à Paris depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, où le nombre de voyageurs a encore augmenté (69,5 millions en 2017, + 5,6 %), est une priorité pour Aéroports de Paris (ADP). Son grand projet, c'est toujours le CDG Express, une liaison ferrée directe entre le terminal 2 de Roissy et la gare de l'Est à Paris. 32 km (dont 8 km de voies nouvelles) en 20 minutes, avec un train toutes les 15 minutes. Un luxe au tarif prévisionnel de 24 € le billet.

Un point sur ce projet controversé, qui doit entrer en service en 2024 pour les JO, a été fait ce mardi en préfecture de Seine-Saint-Denis, devant une vingtaine d'élus des territoires traversés. Nous nous sommes procuré le document présenté à cette occasion. Bilan : CDG Express avance mais les chantiers sont encore nombreux.

Un chantier juridique. [Enquête publique](#), déclaration d'utilité publique (DUP), autorisation européenne de prélever une taxe en 2024 d'1€ sur les billets d'avion pour financer la liaison, loi permettant à l'État de concéder à une société privée la construction de CDG Express, puis amendement au budget autorisant l'Etat à prêter le 1,7 Mds€ nécessaires à la construction... la création de CDG Express relève du concours Lépine à étudier dans les facs de droit. Et ce n'est pas fini : il reste à créer cet été ladite société de construction entre ADP, SNCF Réseau et la Caisse des Dépôts, un recours contre la DUP à examiner et une enquête environnementale à mener cet automne, avant le début des travaux attendus pour 2019 !

Un chantier ferroviaire. Les élus en ont pris conscience ce mardi : ces travaux pour CDG Express seront très lourds et auront un impact important sur leurs territoires et les trains qui les desservent. Il faut s'attendre à des week-ends de coupures sur le RER B et la ligne K, des fermetures de gares pour travaux, etc... Au menu, dans un calendrier serré de 2019 à 2023 : la création de trois ponts-rails à Mitry-Mory, d'un tunnel d 1,5 km sous les pistes à Roissy, le changement d'équipements ferroviaires (quais, etc.) à Drancy, Aulnay, Le Blanc-Mesnil, Villeparisis ou au Bourget, de gros travaux de génie civil près des voies à Saint-Denis, le renouvellement de ponts et le franchissement de la porte de la Chapelle en viaduc (une [réunion d'information est prévue samedi](#) sur ce sujet).

Un chantier politique. Si le projet avance, les oppositions existent toujours, principalement dans les rangs d'élus écologistes et Front de Gauche, mais aussi d'associations d'usagers des transports ou de représentants de petites compagnies aériennes. Principaux reproches : le CDG Express, qualifié par ces opposants de « train des riches », traversera la banlieue sans la desservir.

Pire, il empruntera des voies (ceux de la ligne K et de TER Picardie) [parfois empruntées par le RER B](#) en cas de problème. S'il y a un souci, qui aura la priorité, CDG Express ou RER B ? La question n'est pas tranchée. Un problème d'autant plus que la solution alternative pour les usagers quotidiens, la ligne 17 du métro Grand Paris Express qui doit desservir Roissy, a été repoussée de 2024 à 2027 au plus tôt. Les opposants critiquent aussi l'aide de l'Etat à des sociétés privées qui exploiteront la ligne avec un objectif de rentabilité de 8 M€ par an. Bref, ADP doit encore convaincre. L'entreprise promet notamment de rénover une bonne partie des lignes ferroviaires empruntées par CDG Express.

Jean-Gabriel Bontinck

LA TRIBUNE – 05/04/2018

4 Logement : la loi Élan revue et corrigée par les professionnels du Grand

Paris



Le ministre de la Cohésion des territoires Jacques Mézard promet un projet de loi « facilitateur pour libérer la démarche de construction ».

La loi Évolution du logement et aménagement numérique a été présentée le 4 avril 2018 en Conseil des ministres. Professionnels comme élus locaux franciliens respectent les bonnes intentions du gouvernement mais alertent sur le décalage entre le texte législatif et son application sur le terrain.

Après une stratégie Logement présentée en septembre dernier, déjà déclinée dans le projet de loi de finances (PLF) 2018 et celui pour un État au service d'une société de confiance, suivie de cinq séances de conférence de consensus au Sénat entre décembre et février 2018, le projet de loi Evolution du logement et aménagement numérique a été présenté en Conseil des ministres le 4 avril.

À l'issue de ce Conseil, le ministre de la Cohésion des territoires Jacques Mézard promet un projet de loi « *facilitateur pour libérer la démarche de construction* » accordant aux auteurs des recours un délai de deux mois pour exprimer tous leurs griefs, avec dix mois maximum d'instruction, afin de « *donner davantage de fluidité* ».

Sur ce point, à l'instar du président de la **Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) d'Île-de-France**, les professionnels attendent de voir la mise en œuvre concrète qui suivra l'adoption définitive du texte. Marc Villand, Pdg d'Interconstruction, salue ainsi « *un courage beaucoup plus important que ce qu'on n'avait jamais connu* » tout en espérant que l'exécutif sache le « *porter politiquement* ». « *Il ne faudrait pas que cet effort louable s'accompagne d'une cécité sur les territoires. En Île-de-France, il y a certes un nécessaire rééquilibrage Est-Ouest, mais il ne doit pas s'exercer au détriment des communes* ».

La vente de logements sociaux fera-t-elle recette ?

Les maires seront en effet en première ligne. Si le gouvernement appelle les bailleurs à vendre 1% de leur parc d'ici à la fin du quinquennat, soit 40.000 biens, afin d'apporter les fonds nécessaires à la construction de deux à trois nouveaux logements sociaux, le scepticisme règne chez les décideurs franciliens.

Yannick Borde, président du réseau Procvivis et vice-président de l'Union sociale pour l'habitat (USH), n'y croit pas : « *Je ne suis pas sûr non plus que les locataires voudront acheter. Peut-être iront-ils en location dans le parc privé, voire en accession à la propriété* ».

L'édile (LR) de Suresnes et délégué à la politique du logement à la métropole du Grand Paris (MGP) Christian Dupuy dit, lui, avoir déjà renoncé en sa qualité de président de Hauts-de-Seine Habitat, à l'acquisition de 320 logements sociaux suite à la baisse des APL inscrite dans le PLF 2018. « *C'est une mauvaise décision, s'emporte l'élu local, qui va l'encontre de nos objectifs ! On est déjà au maximum et on ne va pas fabriquer des acquéreurs. Le risque, c'est qu'il y ait des villes où il y ait beaucoup d'offres mais peu de demandes d'acquéreurs* ».

La transformation de bureaux en logements se produira-t-elle vraiment ?

Autre pomme de discorde : la transformation de bureaux en logements. Julien Denormandie, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires, a signé mercredi 28 mars [une charte avec neuf promoteurs](#) visant à identifier d'ici à 2020 500.000 m² pour y construire de 5 à 10.000 logements pour 2022, rien qu'en région francilienne. Le bonus de constructibilité de 10% est confirmé afin d'assurer la rentabilité du projet et d'augmenter la valeur future du bien, mais là encore, les responsables restent sur leur faim.

Le promoteur Marc Villand juge que « *cela ne va pas assez loin* » regrettant un bonus qui n'est « *peut-être pas assez élevé* » : « *Or, quand vous transformez des bureaux en résidences étudiantes par exemple, vous perdez 15% de surface. En outre, même si le maire est convaincu, il hésitera énormément. On est en période électorale...* »

Ce n'est pas le maire de Suresnes Christian Dupuy qui dira le contraire : « *Je m'y oppose de manière virulente ! On m'a demandé de construire 4,5 m² de logements pour chaque mètre carré de bureaux. Je l'ai fait au prix de nouveaux équipements publics : crèches, écoles, complexes sportifs... Si c'est comme ça maintenant, j'ai l'impression d'avoir été roulé dans la farine ! Rien ne nous dit comment on financera ces infrastructures pour cette population qui arrivera.* »

Michel Platero, président de la **FNAIM Grand Paris**, remarque que « *si c'est faisable, ce sera très bien* », citant l'exemple de la capitale où « *les logements sont tellement chers que ça vaut le coup si la structure du bâtiment le permet* » avant d'ajouter aussitôt que « *le coût des bureaux d'études sur ce sujet est tout aussi dissuasif que le reste* ».

Les contraintes politiques et techniques sont également très nombreuses et cela fait près de dix ans que le sujet revient régulièrement sur la table... de la loi.

César Armand

LE FIGARO – 05/04/2018

5 Comment Paris construit ses Jeux olympiques



ENQUÊTE - Sept mois après l'obtention des Jeux olympiques, Paris 2024 peaufine son chantier en coulisses. Une patiente œuvre de l'ombre. Sous contrôle. Pour éviter les dérives budgétaires et laisser s'épanouir la célébration et la transmission.

Des Jeux et des enjeux. Colossaux. Tentaculaires. Construire, livrer, célébrer, partager, transmettre. Cinq étapes. Comme les anneaux olympiques. Une montée des marches périlleuse. Depuis [l'attribution des Jeux olympiques le 13 septembre dernier](#), pas un jour ne passe sans que les organisateurs de [Paris 2024](#), entre révélations et polémiques, sueurs froides et projets, ne mesurent l'ampleur de la tâche.

Conscient des dégâts, en termes d'image, causés par les précédentes éditions (polémiques autour d'infrastructures peu utilisées, gabegie, corruption...), le Comité international olympique, souhaitant ouvrir une ère vertueuse, a livré une feuille de route sans artifices. Fini le faste et la démesure. Le CIO met les Jeux à la diète. L'impératif vire à l'obsession, prohibe les dérapages, il faut respecter les délais et les budgets initiaux. S'intégrer dans la politique sociale, économique et environnementale du pays. Afin de relancer l'attrait pour d'éventuels candidats à l'organisation de l'événement (Boston, Hambourg,

Rome et Budapest ayant renoncé en cours de candidature pour 2024). Comme un symbole, [sept candidatures pour les Jeux d'hiver 2026](#) ont, cette semaine, rallumé la flamme: Graz (Autriche), Calgary (Canada), un triptyque italien Cortina d'Ampezzo-Milan-Turin, Sapporo (Japon), Stockholm (Suède), Sion (Suisse) et Erzurum (Turquie).

Paris a, de longue date, annoncé vouloir rester dans les clous du budget initial: 6,8 milliards d'euros. En se dotant de nombreux garde-fous. L'activité du Comité d'organisation (le Cojo, budget de 3,8 milliards, dont 97 % financés par des fonds privés) est ainsi encadrée par un comité d'éthique, un comité d'audit, un comité des rémunérations, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique et la Cour des comptes. Du jamais vu. L'autre structure du dispositif est la Solideo (Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques) présidée par Anne Hidalgo, maire de Paris. Son budget: 3 milliards d'euros, alimenté pour moitié d'argent public (avec 1 milliard de l'État et 500 millions des collectivités territoriales). Un délégué interministériel, Jean Castex, complète l'organigramme.

Le Belge Pierre-Olivier Beckers, président de la commission de coordination du CIO, a dernièrement déclaré: «Nous sommes rassurés sur l'avancement des travaux. Paris 2024 a abattu énormément de travail depuis Lima. Ce n'est pas toujours le cas... On peut travailler ensemble. Le CIO ne vient pas pour superviser les travaux finis ou non mais vient pour coconstruire et s'engager sur toute la durée de la préparation et soutenir Paris 2024 afin de livrer des Jeux extraordinaires, spectaculaires.» En décembre, Christophe Dubi, directeur exécutif pour les Jeux au CIO, indiquait: «Le projet est dans les clous. On part sur d'excellentes bases.»

Le centre aquatique reste à bâtir

Le principal atout du dossier Paris 2024 repose sur un parc d'infrastructures à 95 % existant: un seul équipement étant à bâtir, le centre aquatique, quand Pékin partant d'une page blanche devait en faire sortir seize de terre en 2008, Londres huit en 2012, Rio dix en 2016 et Tokyo huit pour les Jeux 2020. Et lorsqu'un rapport d'experts pour le gouvernement alerte sur des risques de retard et de surcoûts pouvant atteindre 500 millions d'euros si des mesures d'économies ne sont pas prises, Anne Hidalgo rappelle: «Ce ne sont pas des scénarios catastrophes, ce sont des expertises et des analyses importantes qui permettent d'affiner, d'approfondir les conditions de chaque site et de chaque équipement. On va s'appuyer dessus.» Et [Tony Estanquet, le président du Cojo](#), ajoute, insistant sur la volonté claire d'évaluer tous les risques, afin d'éviter toute mauvaise surprise: «Les élus du territoire veulent aussi qu'on respecte le budget. C'est un enjeu prioritaire pour nous tous, pour le CIO, pour Paris 2024, pour les élus. À nous de trouver le meilleur modèle. Ce que je retire des dernières éditions, c'est que ce qui pose problème au comité d'organisation, ce sont tous les changements en cours de route. Une fois partis, il faut être sûrs de notre coup, aller au bout.»

Parmi les installations visées dans le rapport figurent le centre aquatique (estimé entre 160 et 170 M€ plus cher que le projet initial), le village olympique (situé sur trois communes, à Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen) et l'opportunité du village des médias (au Bourget). Des sujets sensibles. Cœur d'héritage. Inquiets de coupes éventuelles, des élus de Seine-Saint-Denis ont, dans les colonnes du Parisien, déclaré: «Nous refusons un projet olympique au rabais.» Les acteurs du projet devront trouver le point d'équilibre entre les besoins des Jeux, l'héritage estimé et le coût des installations. Entre philosophie et réalité. Entre promesses et feuilles de route. Quand l'heure n'est plus à la séduction mais à l'objectif de la livraison. Anne Hidalgo retrace: «Une chose est sûre, cela a été dit et par l'État et par moi-même au nom de Paris, l'argent public qui a été mis dans les Jeux: 1,5 milliard pour la livraison de ces infrastructures pour créer des équipements nouveaux, c'est l'engagement qu'on a pris dans le dossier de candidature. On ne dépassera pas cette enveloppe. Si tel équipement apparaissait plus coûteux que ce qui avait été étudié au départ, il faudra chercher des économies mais pas ajouter d'argent public, ça, c'est très clair. On est tous pour des Jeux sobres, à la fois sur le plan budgétaire mais aussi sur le plan environnemental.»

Armand de Rendinger, expert du mouvement olympique, auteur de *la Cuisine olympique* (Éditions Temporis), éclaire: «Ces débats sont de nature politique. Vous pouvez mettre n'importe quel garde-fou a priori, ce n'est pas cela qui fera qu'il n'y aura pas de dérives. D'un point de vue technique, les garde-fous mis en place sont parfaits. Ça ne suffit pas. Ce qui sera déterminant, c'est qu'il y ait une harmonie politique qui accepte que l'on dise la vérité, que ce soit parfaitement transparent vis-à-vis des électeurs

et que les gens considèrent qu'ils sont dans le même bateau. Cela ne peut fonctionner que si, à la tête du Cojo, MM. Estanguet et Thobois (directeur général) font acte d'autorité, de compétences. Et de volonté directionnelle.»

Boulevard Haussmann, dans le VIII^e arrondissement à Paris, au siège du Cojo (il déménagera en Seine-Saint-Denis après les Jeux de Tokyo), où certains des neuf directeurs attendus ont été nommés, 25 personnes travaillent actuellement (entre 80 et 100 personnes à la fin de l'année, un peu plus de 300 autour des Jeux de Tokyo, les effectifs explosant en fin de parcours pour finir à plus de 4000) et sont en liaison quotidienne avec le CIO. [Étienne Thobois](#) souligne: «Être en partenariat très intégré avec le CIO, qui a intérêt à ce que ces Jeux soient maîtrisés sur le plan financier pour un événement qui doit faire rêver la planète, c'est très excitant. Il faut absolument qu'on maintienne le budget et on va le faire. Et utiliser ce qui existe. On a la chance d'être dans un pays où il y a beaucoup d'infrastructures existantes. On a une industrie autour du sport et des loisirs qui est très développée, on a des organisateurs d'événements fantastiques tels Roland-Garros ou le Tour de France, que le monde entier nous envie, on a aussi une expérience en grands événements qui est très significative. À nous d'inventer, de réinventer le modèle avec le CIO pour qu'on puisse s'appuyer sur cette expertise et livrer des Jeux fantastiques, encore une fois à coûts maîtrisés.»

2018, pour les têtes pensantes de Paris 2024 est prévue comme une année de transition pour poser les bases d'un projet dont les lignes pourraient bouger jusqu'à la fin de l'année (le programme définitif des Jeux 2024 ne sera, lui, connu - avec notamment les sports additionnels - qu'après les JO de Tokyo, en 2020). Et les grands rendez-vous, cette année, seront: la convention SportAccord à Bangkok (considéré comme le «Davos du sport») du 15 au 20 avril, la commission de coordination du CIO (les 18 et 19 juin), avant le conseil d'administration de Paris 2024 (le 5 juillet).

Ensuite dans le calendrier tomberont les échéances de poids: début de la période d'activation du programme de marketing domestique le 1^{er} janvier 2019 (droits activables uniquement sur le sol français ; le CIO a des partenaires mondiaux, Paris 2024 ne peut pas chercher de partenaires dans ces catégories). Suivra, en 2019 également, le début des travaux du village olympique (fin prévue en 2023). Place, en 2020, au début des travaux du centre aquatique (fin estimée en 2023). Dans un timing serré. «Quand on dit six ans, cela peut paraître très loin mais en fait, dans les délais d'aménagement en France et en Île-de-France, c'est relativement court. Regardez, même si cela n'a rien à voir avec le monde olympique, le projet des Halles lancé en 2002 à Paris et dont la livraison finale sera en mai prochain avec les jardins. Vous voyez: 2002-2018. Cela veut dire qu'il ne faut pas perdre de temps et qu'il faut avoir la gouvernance la plus efficace possible pour la piscine et pour les autres équipements», martèle Anne Hidalgo.

«Il y a un engouement derrière les Jeux»

À ceux qui répètent qu'à Paris, les travaux, les retards «tout est de la faute des Jeux», Étienne Thobois glisse: «Ils ne cesseront de le dire, donc à un moment, on a l'impression qu'il y a des prises de position un peu dogmatiques. Les Jeux restent clivants. On l'a vécu dans le cadre de la candidature. On le vit un peu aujourd'hui. On nous avait dit: "Une candidature à moins de 100 millions d'euros, c'est infaisable." On a fait avec 60 millions et on en a rendu 6. On nous avait dit et on dit toujours: "Forcément, ça va déraiser." On est convaincu qu'on va pouvoir maîtriser les choses. On disait l'opinion publique très fragile et on se rend compte qu'il y a un engouement derrière les Jeux. Nous devons continuer à avoir une vision claire. On va travailler pour la clarifier encore, montrer que les choses sont sous contrôle. Montrer que c'est une plateforme extraordinaire, une opportunité fantastique. Il ne faut pas passer à côté de ce truc-là.» Dont les prémices seront vécues de 2022 à 2024, avec les épreuves sportives tests. La billetterie sera, elle, lancée en 2023. Cinq millions de places sur un volume de 13,4 millions seront vendues à 24 euros et moins (47 % des billets seront vendus à 50 euros et moins).

Armand de Rendinger se projette et souligne: «Si l'effet JO ne dure que seize jours, cela va être dramatique après, ça va être la vallée du désespoir. Il faut l'anticiper très tôt. Ce n'est pas forcément au Cojo de faire cela. Lui doit livrer des Jeux à temps pour un budget de 6,8 milliards ; 7,5 milliards, je n'en sais rien. Avec les vrais coûts. Directs et indirects, comme la sécurité. Coût des fonctionnaires. Coût de l'accélération d'un certain nombre d'investissements prévus dans le cadre du Grand Paris. Le Cojo, pour ne pas être embêté par ceux qui disent que les Jeux coûtent une fortune, doit expliquer que c'est l'effet

JO, qu'il s'agit d'une forme d'investissement pour l'avenir. Handicap, éducation sportive, gouvernance, médailles, innovation, sur tous ces thèmes majeurs, il n'y a pas des dépenses, ce sont des investissements indispensables pour que l'effet JO existe et que l'ardoise finale soit acceptée par les gens dans le cadre de Jeux réussis et en respectant un budget annoncé six ans plus tôt. On va investir en trois, quatre ans ce qu'on aurait fait en vingt, vingt-cinq ans. Si on n'investit pas, on n'investira jamais. Ce sera un coup d'épée dans l'eau. On aura fait des Jeux très équilibrés pour quel résultat, je ne sais pas.»

Depuis les JO de Montréal, «le dépassement des budgets des Jeux d'été a été de 176 % en moyenne», selon une étude conjointe réalisée en 2016 par l'université d'Oxford et de la Saïd Business School. Paris 2024 est déterminée à tourner la page. Pour entrer dans une nouvelle dimension. En espérant que les Jeux ressortiront plus forts, que le mouvement olympique ne traînera plus les fantômes et les écarts du passé...

[Jean-Julien Ezvan](#) et [Martin Couturié](#)

LES ECHOS – 05/04/2018

6 VivaTech veut faire « vivre le futur » au public le 26 mai



La troisième édition du rendez-vous mondial dédié aux start-up et à l'innovation se clôturera par une journée d'immersion ouverte à tous. Elle fera la part belle aux jeunes et aux femmes.

Après deux journées réservées aux professionnels **les 24 et 25 mai**, **Viva Technology** ouvrira ses portes au grand public le [samedi 26 mai](#). Ce troisième rendez-vous mondial consacré aux start-up et à l'innovation, co-organisé par Publicis et « Les Echos » à Paris, a prévu de [faire « vivre le futur »](#) aux visiteurs ce jour-là.

Une immense aire de jeux de plus de 45.000 mètres carrés s'offrira à eux. Il sera possible de monter dans les derniers véhicules autonomes, comme Eva X01 d'Electric Visionary Aircraft, de visiter à plusieurs les pyramides égyptiennes en réalité virtuelle ou encore d'assister à une bataille de robots, à un [tournoi d'e-sport](#) et de participer à un [escape game](#) (jeu d'évasion grandeur nature) donnant la part belle aux dernières tendances tech.

Les jeunes au coeur de Viva Tech

Cette année, Viva Technology lève le voile sur un baromètre inédit en partenariat avec Ipsos. Alors que 63 % des Européens de moins de 35 ans sont prêts à travailler dans une start-up et qu'un jeune européen sur deux est désireux de créer sa propre start-up, le Salon a voulu s'adresser à eux en particulier.

« On veut permettre à tous les jeunes, issus de grandes écoles, en recherche d'emploi ou en reconversion, de profiter des opportunités créées par le digital, des offres d'emploi que nos partenaires vont publier sur le salon, des sessions de coaching et mentoring données par des personnalités du monde des affaires et des conférences sur les métiers de demain », indique Julie Ranty, co-directrice de Viva Technology.

Le Salon lance par ailleurs avec Make.org ce jeudi 5 avril une grande consultation numérique sur la thématique « *Comment donner une chance à chaque jeune ?* » L'objectif : récolter 500.000 propositions citoyennes sur plusieurs thématiques comme l'emploi, l'éducation ou la culture. Des ateliers seront ensuite organisés sur le salon pour transformer ces propositions en actions concrètes avec l'aide d'associations, de citoyens et de start-up. Un [grand prix](#) sera remis en fin de journée pour récompenser la meilleure action concrète. « *Nous nous engageons à la suivre pendant trois ans* », souligne Julie Ranty.

Un tremplin pour les femmes

Enfin, à travers des conférences, des prises de parole de personnalités inspirantes et des ateliers de mentoring, VivaTech se veut également [un tremplin pour les femmes](#) qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat. Le samedi matin, des « *rôles modèles* » prodigueront leurs conseils pour réussir dans la tech.

[Anaëlle GRONDIN](#)

::: MEDEF

20 MINUTES LILLE – 05/04/2018

7 Nord : Frédéric Motte, ce patron nordiste qui veut donner une « meilleure image » du Medef



ECONOMIE A la tête d'un groupe de PME locales, Frédéric Motte s'est lancé dans la course à la présidence du Medef pour succéder à Pierre Gattaz...

- *Le nouveau président du Medef sera connu le 3 juillet avec un premier tour, le 11 juin.*
- *Frédéric Motte, président du Medef des Hauts-de-France, se présente comme candidat à la présidence nationale.*
- *Il remet en cause la participation à certains organismes paritaires comme la CAF.*

Il a décidé de se présenter à [la présidence nationale du Medef](#). A la tête d'un réseau de sites de production industrielle, Frédéric Motte est devenu président du Medef (Mouvement des entreprises de France) du Nord-Pas-de-Calais en 2014, puis des Hauts-de-France. Ce patron de 53 ans et originaire d'Armentières vise désormais l'étage supérieur [pour succéder à Pierre Gattaz](#). Il fait partie des neuf candidats déclarés. *20 Minutes* est allé à sa rencontre.

Que reprochez-vous au Medef actuel ?

Le Medef doit redevenir une boîte à idées et une force de proposition. Jusqu'alors, c'était un Medef de combat face aux différents gouvernements. Aujourd'hui, le gouvernement nous ouvre la porte et nous n'étions pas préparés à ça. Il faut devenir un Medef de dialogue et un Medef de gestion.

Quelle sera votre mesure phare ?

Je crois beaucoup aux corps intermédiaires et au paritarisme. Dans certains domaines, il faut s'investir davantage dans la gestion partagée avec les organisations de salariés et syndicales. [Le 1% logement](#),

par exemple, fonctionne bien. En revanche, le Medef n'a plus lieu de s'investir dans des organismes comme la CAF ou la sécurité sociale qui doivent être gérés entre les particuliers et l'Etat.

Diriez-vous que le Medef traîne une mauvaise image ?

C'est vrai. Dans la posture et dans l'image, tous les entrepreneurs ne s'y retrouvent pas. Je suis patron d'une PME, or 95 % des adhérents au Medef gèrent des PME. Il faudrait rendre le Medef moins désuet et lui donner une meilleure image.

Quel est votre modèle pour l'entreprise ?

Une entreprise ne doit pas avoir comme simple objectif de gagner du pognon. Elle a une responsabilité sociétale et appartient à un écosystème. Dans notre société, ça n'ira pas si seulement un tiers des gens se sentent bien dans leur monde. On le voit avec près de 40 % des gens qui ont des positions extrêmes dans ce pays. On s'aperçoit qu'il existe une fracture sociale qui va de pair avec la fracture territoriale.

Que peut faire le Medef contre ça ?

Il doit faciliter la mobilisation des territoires. Dans le projet de Medef et dans le programme présidentiel d'Emmanuel Macron, il n'y a pas un mot sur les territoires. Or, l'innovation ne peut venir que des territoires. Je ne crois pas à la démarche top down qui voudrait que les grands projets se décident d'en haut. Au contraire, il faut libérer les initiatives locales. Regardez, par exemple, le développement des gîtes dans la baie de Somme ! Voilà un territoire qui met intelligemment en avant ses atouts.

Pourquoi votre candidature est meilleure que les autres ?

Je sais rassembler. Je l'ai montré régionalement. En plus, je suis engagé socialement, en m'impliquant naguère dans le Ceser* et comme maire d'une petite commune, Beaucamps-Ligny.

Gilles Durand

∴ ÉCONOMIE

LES ECHOS – 05/04/2018

8 Prélèvement à la source : les patrons de PME et TPE sur le fil du rasoir



Alors que les déclarations de revenus vont arriver avec le choix du taux d'imposition à la source, les entreprises, qui seront collectrices à partir de janvier 2019, sont sur les dents et dénoncent une réforme trop complexe.

C'est cette semaine que les Français vont commencer à recevoir leurs déclarations de revenus. Une petite révolution les attend. Une simple case les fera rentrer de plain-pied dans la réalité du prélèvement à la source (PAS), ce système qui supprime le décalage d'un an entre la perception du revenu et le paiement de l'impôt. Ils devront choisir le taux de prélèvement que l'administration fiscale transmettra fin septembre à leur employeur, qui calculera la retenue de l'impôt tous les mois sur leur fiche de paie.

Taux neutre (ou non personnalisé) correspondant au taux d'un célibataire sans enfant, taux individualisé ou taux du foyer ? En tout cas, tout ira très vite. Les entreprises pourront simuler dès octobre la nouvelle fiche de paie avec une ligne supplémentaire indiquant le salaire net après prélèvement de l'impôt. Et, au 1^{er} janvier 2019, le bulletin de paie définitif sera appliqué.

Carence de l'Etat en termes de communication

Un compte à rebours qui fait pousser des cris d'orfraie au patronat. Malgré un allègement des sanctions pour les patrons qui rompraient la confidentialité, les craintes sont vivaces. Le Medef demandait fin mars une année de report supplémentaire, alors que l'entrée en vigueur, initialement prévue un an plus tôt, a déjà été décalée à leur demande au 1^{er} janvier 2019.

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) répète à l'envi que « *les entreprises ne sont pas prêtes* » et rappelle son « *hostilité au rôle de percepteur d'impôt que les pouvoirs publics entendent faire jouer aux chefs d'entreprise* ». « *C'est une bonne réforme, mais il y a une réelle carence de l'Etat en termes de communication auprès des entreprises* », renchérit Olivier Remoissonnet, directeur général de La Brosserie Française, fabricant de brosses à dents (30 salariés).

Périodes de tests

Certes, le gouvernement met en avant les longues périodes de tests. L'an dernier, 700 établissements ont mis en place la mesure. Cette année, l'Etat annonce 1.500 expérimentations parmi les éditeurs de paie et les employeurs. Des comités de suivi auront lieu tous les mois en régions, y compris après janvier 2019, le premier à Beauvais fin mars, le prochain à Rennes sans doute.

Mais, avant les patrons, ce sont surtout les éditeurs de paie qui ont été soignés. Une charte de partenariat a été signée avec 131 d'entre eux pour préparer les logiciels. Avec un pari : si les outils sont prêts, le reste suivra. « *Le vrai big bang, c'était la déclaration sociale nominative (DSN), qui a demandé des milliers d'heures d'adaptation aux entreprises, le PAS sera donc beaucoup plus indolore* », explique d'ailleurs Isabelle Van Cauwenberge, présidente de l'Association pour la simplification et la dématérialisation des données sociétés (SSDS), qui regroupe une grande partie des éditeurs de paie.

Mais, sur le terrain, les patrons sont peu au fait des modalités et ils commencent à s'inquiéter. Surcoût, surcharge de travail, responsabilité quant aux interrogations des salariés qui recevront en janvier des revenus net en baisse... Les kits de communication sont téléchargeables sur Internet depuis début mars et 1,7 million d'e-mails ont été envoyés avec les plaquettes par l'Etat. Mais la communication n'est pas encore passée. Les cas complexes les inquiètent : employés travaillant à l'étranger, jeunes embauchés, succession de contrats très courts dans le mois...

La bataille de l'opinion publique

Sans compter les 60.000 à 62.000 entreprises, les plus petites, qui ne sont pas encore passées à la DSN, tout comme le secteur public, qui ne l'adoptera qu'en 2022, et qui risquent de trouver le PAS bien plus douloureux. Contre la grogne des patrons, l'Etat tente de gagner la bataille de l'opinion publique. Une vidéo mode d'emploi est envoyée depuis la semaine dernière à tous les contribuables. « *Les entreprises ont beaucoup reçu du gouvernement [...] il est temps qu'elles pensent aux bien-être des salariés* », a tonné la semaine dernière Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, lors du premier comité de suivi à Beauvais.

L'impôt à la source est « *une mesure très attendue par les citoyens* », a-t-il affirmé, relevant que 7 millions de personnes voyaient leurs revenus changer de plus de 30 % par an. Par ailleurs, l'Inspection générale des finances (IGF) a évalué les dépenses des entreprises pour la première année de mise en place entre 310 et 420 millions d'euros, alors que la déclaration sociale nominative (DSN), qui simplifie la collecte des charges sociales, a fait gagner « *1,5 milliard d'euros* », soit environ « *25 euros par salarié* ». Un premier bug informatique pourrait pourtant écorner cette communication. Selon Le Canard Enchaîné paru mercredi 4 avril, l'administration fiscale n'ayant pas reçu toutes les informations dont elle a besoin, 'autour de 500.000 contribuables' recevront des déclarations de revenus préremplies erronées ces jours-

ci. En cause, un bug du logiciel fiscal, le GIP-MDS. Les malchanceux devront corriger eux-mêmes les chiffres.

Impôt à la source : les experts-comptables en première ligne //

<https://business.lesechos.fr/directions-financieres/fiscalite/taxes-et-impots/0301490049905-impot-a-la-source-les-experts-comptables-en-premiere-ligne-320030.php>

Marion Kindermans

LE PARISIEN – 05/04/2018

9 Déclarations d'impôts : il faudra corriger les erreurs du fisc !



Paris (XIIe). Un bug informatique au ministère des Finances, qui s'est produit mi-mars, est à l'origine de ce couac.

À la suite d'un bug informatique, des revenus ont été oubliés sur près d'un demi-million de déclarations préremplies qui seront bientôt envoyées aux contribuables.

Contribuables, attention ! Plusieurs centaines de milliers de déclarations d'impôts préremplies ont été sous-évaluées par le fisc. Redoublez donc de vigilance lorsque vous recevrez le courrier de Bercy mi-avril.

Selon une information du « Canard enchaîné », 500 000 contribuables sur les 37 millions de foyers fiscaux seraient concernés par cette erreur. À l'origine de ce couac administrativo-fiscal ? Un bug informatique qui a eu lieu le 15 mars. Le logiciel de Bercy chargé de faire le tri dans les données de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) en a oublié une partie.

« Sur les 150 millions de données fiscales que nous traitons chaque année, 3 millions sont arrivées en retard », explique au « Parisien »- « Aujourd'hui-en-France » un porte-parole de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

«Ce sont des actifs qui sont concernés»

Concrètement, cela signifie que certaines cases sont restées vides. Ou que certains revenus ont disparu des radars du fisc. « Il s'agit de données de salaires, précise-t-on à Bercy. Ce sont donc normalement des actifs qui sont concernés. » Car contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la Cnav ne s'occupe pas que des retraites. Elle centralise aussi la totalité des renseignements des contribuables tels que les salaires, les cotisations sociales ou encore certains revenus de placements.

D'ores et déjà, le fisc a rectifié le tir pour la moitié des contribuables concernés qui déclarent leurs revenus sur Internet. « Pour les déclarations en ligne, les données ont été réimplantées, précise-t-on à Bercy. Mais pour les 50 % de contribuables restants, ceux qui vont recevoir leur déclaration papier incomplète, il faudra prendre en compte les correctifs envoyés courant avril par l'administration. »

Intolérable, s'étrangle Olivier Vadebout, le secrétaire général de la CGT-Finances publiques. « Les contribuables qui vont renvoyer la version papier, en la signant sans vraiment regarder, risquent d'être redressés. Certains ne remarqueront peut-être pas le courrier rectificatif du fisc. Ce n'est pas sérieux ! »

Gare au redressement

Un conseil, donc : pour éviter des déconvenues et de la paperasse administrative, vérifiez à deux fois que tous vos revenus figurent bien sur votre déclaration préremplie. Car si vous ne réajustez pas le tir, un redressement fiscal vous pend au nez. « Les contribuables n'y échapperont pas, reconnaît Olivier Vadebout. Après, je ne doute pas que le fisc sera clément en effaçant les pénalités. Il réclamera uniquement le restant dû. »

Un couac peut-il en cacher un autre ? Certains jouent déjà les oiseaux de mauvais augure en accusant la mise en place - complexe - du [prélèvement à la source](#), prévue le 1^{er} janvier 2019, d'être responsable de bug informatique. « Il y a un vrai risque d'accident industriel, dénonce Olivier Vadebout, par ailleurs [opposé au projet](#). Alors qu'il y a déjà eu un moratoire d'un an pour le prélèvement à la source, cela n'a servi à rien ! Aujourd'hui, nous ne sommes même pas encore passés au nouveau système et, déjà, la déclaration préremplie n'est pas bonne. Je suis très inquiet. »

Du côté de Bercy, on tient à rester rassurant. « Cet incident n'a rien à voir avec la réforme de l'impôt à la source, se défend un porte-parole de l'administration. Ce ne sont pas les mêmes tuyaux, ce n'est pas le même sujet. »

Aurélie Lebel et Matthieu Pelloi

LE FIGARO – 05/04/2018

10 Taxe d'habitation : l'exécutif cherche comment faire payer les Français **« aisés »**



EXCLUSIF - Le gouvernement réfléchit notamment à maintenir le même niveau de taxe sur les résidences secondaires après 2020.

Tous les Français ne seront pas traités de la même façon dans le cadre de [la suppression totale de la taxe d'habitation à l'horizon 2020](#). Selon nos informations, le gouvernement, qui ne sait pas comment financer ce [cadeau fiscal](#), devrait en effet décider de reprendre aux 20 % des ménages les plus aisés une partie de ce qu'il leur donnera via la suppression de la taxe.

Pourquoi ces 20 % ? Il faut revenir à la genèse de la réforme pour comprendre la logique de la majorité sur ce sujet. Lors de la campagne présidentielle, Emmanuel Macron n'a promis de supprimer la taxe d'habitation que pour les 80 % des ménages les moins riches. Coût de la mesure : 10 milliards d'euros. Les 20 % des Français restants, les plus aisés, ne sont intégrés qu'à l'été dernier, lorsque le chef de l'État annonce la suppression totale de la taxe d'habitation. Ce qui double au passage la facture, qui avoisine un total de 20 milliards d'euros environ.

Problème, le gouvernement - qui doit déjà réaliser 80 milliards d'euros d'économies sur le quinquennat - n'a pas les moyens de rallonger de 10 milliards la note finale. Qu'importe, «nous n'avons pas le même engagement vis-à-vis des 80 % des Français, à qui nous avons promis une baisse d'impôt sans contrepartie aucune, et vis-à-vis des 20 % des foyers les plus aisés», explique au *Figaro* le président de la délégation aux collectivités locale de l'Assemblée, le député LaREM Jean-René Cazeneuve. Traduction? La majorité et le gouvernement envisagent de faire peser sur les 20 % des ménages de la classe moyenne supérieure une partie du coût de la suppression de la taxe d'habitation qui leur profitera. Bref de reprendre d'une main une partie de ce qu'ils leur ont donné de l'autre. «Il n'est pas question de faire porter le coût de la suppression de la taxe d'habitation pour les 20 % des ménages les plus aisés sur la totalité des Français», confirme-t-on dans les couloirs de Bercy.

Comment? Pour viser les 20 % les plus aisés et pas les autres, il est envisagé de maintenir une taxation équivalente à la taxe d'habitation sur [les résidences secondaires](#), indique Jean-René Cazeneuve au *Figaro*. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires rapporte de l'ordre de 2,5 milliards d'euros par an. Une option qui permettrait de ne pas créer d'impôt nouveau, une piste exclue en janvier par Bruno Le Maire.

Éviter les critiques

Pour la majorité, faire participer la classe moyenne supérieure au financement de la suppression de la taxe d'habitation présente l'avantage de ne pas se faire accuser par la gauche d'accorder «un cadeau aux riches», après l'épisode de [la suppression de l'ISF](#). «Si nous avons annoncé dès la campagne que nous allions supprimer totalement la taxe, et non pas seulement pour huit foyers sur dix, nous n'aurions pas eu ce problème politique», reconnaît un membre de la majorité.

Si l'exécutif a changé d'avis, c'est par risque d'une censure du Conseil constitutionnel. Qui a certes validé le 27 décembre l'exonération pour 80 % des ménages. Mais «sans préjudice de la possibilité de réexaminer ces questions en fonction notamment de la façon dont sera traitée la situation des contribuables restant assujettis à la taxe d'habitation dans le cadre d'une réforme annoncée de la fiscalité locale». Autrement dit, les Sages ont placé sur ce sujet une épée de Damoclès au-dessus de la tête de la majorité.

La suppression de la taxe d'habitation en chiffres

- **30 %**

Réduction de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages en 2018 puis en 2019

- **60 %**

Réduction de la taxe d'habitation en 2020, ce qui conduit à sa disparition pour les 80 % de ménages concernés

- **22 milliards d'euros**

Ce que rapporte aujourd'hui la taxe d'habitation aux communes et intercommunalités

[Guillaume Guichard](#)

L'OPINION – 05/04/2018

11 Les Français critiques sur la répartition des richesses produites par

l'entreprise



Alexandre Malafaye

Cinq sondés sur six jugent inéquitable le partage entre actionnaires, dirigeants, salariés et fournisseurs

Le think tank Synopia propose la création d'un indicateur européen, à destination du citoyen-consommateur, notant chaque entreprise en fonction de la façon dont elle répartit la richesse produite

Le résultat est sans appel : pour 83 % des Français, la richesse n'est pas répartie équitablement dans l'entreprise entre les parties prenantes (actionnaires, dirigeants, salariés, fournisseurs), selon un sondage Ifop réalisé en mars pour Synopia. Il y a urgence à rectifier le tir, estime le think tank dont les travaux visent à améliorer la gouvernance des institutions publiques et privées, car cette appréciation traduit une quête de sens, rejaillit sur les comportements des consommateurs et des salariés, et peut, in fine, impacter la cohésion sociale.

Tout juste observe-t-on quelques nuances territoriales, le pourcentage de personnes critiquant cette répartition étant un peu moins élevé en région parisienne (74 %) que dans le reste de l'Hexagone.

Cette étude met aussi en valeur l'attachement des Français [à la domiciliation fiscale d'une entreprise](#) : 73 % des répondants estiment que cette donnée pourrait avoir un impact sur l'acte d'achat d'un bien ou d'un service. C'est particulièrement net pour les électeurs de gauche – pour 81 % des sondés se déclarant proches de ce camp politique, cela aurait une incidence sur leur consommation, contre 69 % des électeurs de droite.

Le clivage est également générationnel, et les plus âgés semblent être le plus réceptifs au critère du lieu de paiement des impôts de l'entreprise. Près de 57 % des 18-24 disent y être vigilants, contre 75 % des plus de 35 ans.

Notation. Dans ce contexte, 78 % des Français sont favorables à la création d'un système de notation des entreprises à même de mesurer le partage de la richesse produite. Aussi Synopia a-t-il décidé d'apporter sa pierre à l'édifice. « Nous travaillons à la création d'un système d'évaluation, qui soit résolument européen et permette de sortir des référentiels américains », explique son président [Alexandre Malafaye](#). Tous les critères ne sont pas encore arrêtés, mais il en liste d'ores et déjà une série : le taux d'engagement des salariés, la répartition du capital, les écarts de rémunération entre dirigeants et salariés et [entre hommes et femmes](#), la typologie des contrats de travail, le délai de paiement des fournisseurs... Et bien évidemment le lieu de paiement des impôts, charges et taxes.

L'objectif est bien d'aller au-delà de la seule responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), souvent perçue comme une jolie vitrine, esthétique de l'extérieur, pour y ajouter une éthique réelle, à l'intérieur. Cet outil sera pensé comme un instrument de pilotage et de transformation de l'entreprise, pour les dirigeants mais aussi pour les consommateurs. Il s'inscrit dans la lignée des réflexions menées dans le rapport que le gouvernement a demandé à [Jean-Dominique Senard et Nicole Notat](#), traitant notamment de l'objet social de l'entreprise. Et pourrait [compléter les mesures prises dans la prochaine loi Pacte, portée par Bruno Le Maire, début mai](#).

[Fanny Guinochet](#)

12 Pénurie de salariés : Bertrand lance Proch'emploi recrutement



Le patron des Hauts-de-France va expérimenter un dispositif pour aider les PME à trouver de la main-d'œuvre.

Du sur-mesure et beaucoup de pragmatisme. C'est le modus operandi de la région des Hauts-de-France qui, après [Proch'emploi, une plateforme mise en place en janvier 2016](#) pour faciliter le lien entre demandeurs d'emploi et entreprises, a décidé d'étoffer son offre pour doper l'emploi. Elle lance en effet, ce jeudi, une nouvelle expérimentation, nommée «Proch'emploi recrutement entreprises» en présence de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, en déplacement dans la région pour présenter le volet numérique du plan d'investissement dans les compétences (PIC).

Dévoilé par *Le Figaro*, ce nouveau dispositif vise à accompagner les entreprises - et en particulier les TPE et les PME - qui font face à des difficultés de recrutement importantes dans l'industrie, l'agroalimentaire, la maintenance ou les transports routiers. L'inadéquation des compétences ou les problèmes de mobilité constituent en effet des freins importants à l'embauche. Mais pas seulement. Certaines entreprises sont jugées trop exigeantes dans leur façon de recruter.

La pénurie de main-d'œuvre n'est pas limitée au nord de la France et touche de plus en plus de secteurs sur l'ensemble de l'Hexagone, alors même que le taux de chômage reste élevé. Le gouvernement a d'ailleurs lancé une réforme de la formation professionnelle pour justement répondre à ce défi. L'objectif étant d'encourager les individus à se former tout au long de leur vie pour acquérir de nouvelles compétences et ainsi répondre aux besoins du marché du travail. Mais les premiers effets de cette réforme ne seront pas visibles rapidement. «Je ne veux pas perdre de temps», insiste le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand.

Guichet unique

Concrètement, «avec Proch'emploi recrutement entreprises, l'idée est d'instaurer un guichet unique et simplifié au service des entreprises en recherche de candidats, explique l'ex-ministre du Travail. Ce qui m'intéresse est qu'elles aient véritablement accès à des profils et pas seulement à des CV». Contrairement à la plateforme Proch'emploi qui a fait couler beaucoup d'encre lors de son lancement, la région n'entend pas mener cette expérimentation seule, mais en partenariat avec Pôle emploi. Et le patron de la région insiste: «Je ne veux pas être le patron de Pôle emploi, je veux travailler avec eux.»

Pilotée par Philippe Lamblin, DRH du groupe agro-industriel Avril, cette expérimentation offrira un soutien - gratuit - aux entreprises qui cherchent à recruter depuis au moins un mois. À leur demande, le binôme Proch'emploi/Pôle emploi va alors établir un diagnostic complet puis leur proposer, dans un délai d'un mois seulement, des solutions concrètes et sur mesure. Outre des propositions de profils de candidats spécifiques, «on s'engage, par exemple, à couvrir la formation des candidats ou encore de répondre aux besoins de mobilité des candidats si cela est nécessaire», indique Xavier Bertrand.

Numérique: Pénicaud annonce 10.000 formations

En déplacement dans les Hauts-de-France, Muriel Pénicaud devrait annoncer ce jeudi, le lancement de 10 000 formations dans le numérique sur tout le territoire français. Un projet mené dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), promesse de campagne du président Macron, qui dispose d'une enveloppe de 15 milliards d'euros et qui vise à former, sur le quinquennat, un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés. Pour l'occasion, la ministre du Travail sera accompagnée du secrétaire d'État au numérique, Mounir Mahjoubi, et de la haut-commissaire à la transformation des compétences, Estelle Sauvat. C'est Pôle emploi qui sera chargé de déployer cette première série de formations, avec le soutien de la grande école du numérique.

[Manon Malhère](#)

ENTREPRISES

LE FIGARO – 05/04/2018

13 SNCF : le «pacte ferroviaire» avance malgré la grève



Les réunions de concertation entre syndicats et gouvernement se poursuivent.

Au deuxième jour de grève à la SNCF, le scénario de la veille se répète: galère pour les voyageurs, embouteillages sur les routes, assemblées générales de cheminots... D'après le pointage effectué à la SNCF, le taux de participation à la grève, de 29,7 %, a reculé de quatre points par rapport à mardi. Chez les cadres, l'érosion est plus nette avec 11 % au lieu de 17 % la veille. La participation des conducteurs de trains au mouvement social est en léger retrait. En revanche, elle progresse chez les contrôleurs et chez les aiguilleurs. Exception faite des grévistes de SUD-rail, engagés dans un mouvement reconductible, [les cheminots reprennent leur service ce jeudi](#). Les deux prochaines [journées de grève sont programmées le dimanche 8 avril et le lundi 9 avril](#).

Dette géante

De leur côté, les représentants des [quatre organisations syndicales retrouveront une nouvelle fois la ministre des Transports, Élisabeth Borne](#), dans le cadre des fameuses concertations. Au menu: fin des discussions sur les modalités de l'ouverture à la concurrence pour les cheminots de la SNCF et début de la concertation sur la future organisation du groupe SNCF. Le «traitement» de la dette géante de la SNCF devrait être abordé à cette occasion. Où sera-t-elle logée dans la «nouvelle SNCF» transformée en société anonyme à capitaux publics? Comme l'a rappelé mercredi Jean-Baptiste Djebbari (LaREM), le rapporteur de la réforme, la partie insoutenable de la dette dans le système ferroviaire «devrait être traitée par l'État, et rapidement, car on ne peut pas envisager la création d'une SA et la placer de facto en situation de faillite».

Actuellement confinée au sein de SNCF Réseau, la dette de 46,6 milliards d'euros, coûte 1,5 milliard d'intérêts chaque année et s'alourdit mécaniquement de 1,5 milliard d'euros supplémentaires en raison d'investissements insuffisants. Depuis que la réforme ferroviaire a été annoncée par le premier ministre, une formule sibylline a été martelée pour indiquer qu'une solution serait trouvée: «L'État prendra sa part de responsabilité avant la fin du quinquennat»... Personne n'a compris comment il s'y prendrait.

Le premier ministre, qui vient de reporter un déplacement au Mali prévu en fin de semaine, détaillera-t-il les modalités de la requalification de la dette ces prochains jours? Bercy a-t-il donné son feu vert pour lever le voile sur ce sujet potentiellement explosif étant donné l'impact sur le déficit public? Le sujet ne captive pas les Français, estime le gouvernement.

[À l'Assemblée, le «pacte ferroviaire» poursuit sa route.](#) Mercredi, l'examen des amendements en commission s'est poursuivi. Le gouvernement surveille l'évolution de la mobilisation sociale tout en remarquant que les concertations avec les organisations syndicales avancent «plutôt bien». Le dialogue n'est pas rompu et la colère suscitée par l'hypothèse des ordonnances s'est tarie.

L'exécutif table sur le fait que les cheminots ont depuis longtemps intégré une évolution de leur statut. La grève ne serait que l'écume d'une vision dépassée du service public... Dans les colonnes du Monde, Bernard Thibault, l'ancien secrétaire général de la fédération des cheminots, devenu ensuite «patron» de la CGT, a pris sa plume pour dire tout le mal qu'il pense de la réforme ferroviaire: «La SNCF est curieusement la seule entreprise où l'on demande aux responsables à l'origine des échecs de définir les mesures pour en sortir.» Et de citer, aux côtés du PDG de l'entreprise publique, la ministre des Transports qui fut directrice de la stratégie... «Elle a assurément toute l'expertise pour expliquer pourquoi elle s'est trompée!»

L'ancien cheminot mise sur le mouvement social: «Il est des grèves qui portent l'intérêt général, d'où jaillit la lumière, et ce n'est pas en cet anniversaire de celle de 1968 qu'on pourra nous dire le contraire.» Les voyageurs pénalisés par la grève à répétition des cheminots apprécieront cette envolée lyrique.

[Valérie Collet](#)

LE PARISIEN – 05/04/2018

14 Air France : sept journées de grève annoncées en avril



Le trafic aérien risque d'être perturbé les 7, 10, 11, 17, 18, 23 et 24 avril.

En train ou en avion, il va être très compliqué de se déplacer, en avril. Après une rencontre infructueuse avec la direction, dix syndicats d'Air France de tous métiers ont annoncé, mercredi, quatre journées de grève supplémentaires [pour les salaires](#), les 17 et 18 avril puis les 23 et 24 avril.

Dénonçant un «simulacre de négociation», l'intersyndicale qui a déjà mené quatre jours de grève les 22 février, 23 et 30 mars et 3 avril, [et en a déjà programmé trois autres les 7, 10 et 11 avril](#), «reste déterminée à poursuivre le combat jusqu'à obtention [d'une augmentation de 6 %](#) des grilles de salaires» pour tous, dit-elle dans un communiqué.

Dans la matinée, la direction d'Air France avait convié les organisations de pilotes (SNPL, Spaf, Alter), d'hôtesse et stewards (SNPNC, Unsa-PNC, CFTC, SNGAF) et de personnels au sol (CGT, FO et SUD), pour tenter de désamorcer le conflit salarial en cours depuis février. La rencontre a duré moins de trois quarts d'heure.

Trois journées de grève simultanées entre la SNCF et Air France

Les syndicats sont partis «au bout de 30 minutes» parce que le DRH d'Air France, Gilles Gateau, a indiqué ne «pas avoir de mandat pour négocier sur la revendication de l'intersyndicale», à savoir 6 % d'augmentation générale, a expliqué à l'AFP Karim Taïbi de FO.

La direction [a accordé une augmentation générale](#) de 0,6 % au 1er avril et 0,4 % au 1er octobre, ainsi qu'une enveloppe d'augmentations individuelles (primes, promotions, ancienneté...) de 1,4 % dédiée aux personnels au sol.

Les 18, 23, et 24 avril, la grève SNCF et la grève Air France tomberont le même jour.

LES ECHOS – 05/04/2018

15 Présidence de la métallurgie : deux candidats aux antipodes



L'élection du futur président de l'UIMM doit avoir lieu le 19 avril. Deux candidats très différents sont en lice. L'issue du scrutin est incertaine.

Le 19 avril prochain, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) va élire son prochain président. Alexandre Saubot, qui a été à la tête de la Fédération depuis 2015, a annoncé il y a tout juste un mois et demi qu'il [ne briguerait pas un second mandat](#) afin de candidater à la présidence du [Medef](#) début juillet. Pour prendre sa place, deux candidats sont en lice. Ils sont tous les deux engagés dans l'industrie de longue date, mais pour le reste - parcours, réseaux, profil - on ne peut pas faire plus différent.

Très représentatif des adhérents

Le premier, Paul Rolland, dirige une PME de 25 salariés spécialisée dans l'usinage micromécanique. Une entreprise qu'il a créée en 1979 et qu'il va céder à ses fils dans les mois qui viennent. La société est basée dans le Rhône. Paul Rolland est d'ailleurs le président de l'UIMM Lyon depuis 2012. Cette fonction lui a donné une bonne assise dans les territoires où il est très apprécié. Un détail qui compte lorsqu'on sait que deux tiers des voix du conseil de l'UIMM (70 personnes), qui choisit le président, sont détenues par les territoires. Le tiers restant étant dévolu aux fédérations professionnelles, comme la Fim (Fédération des industries mécaniques) ou encore le Gifas (Groupement des industries aéronautiques et spatiales).

Titulaire de plusieurs CAP (fraiseur, mécanicien tourneur, rectifieur), Paul Rolland est un homme de terrain qui connaît parfaitement le tissu industriel de sa région. Ce fut un fervent soutien de Pierre Gattaz pendant sa campagne pour la présidence du Medef en 2013. Il est aussi très représentatif des adhérents de l'UIMM, dont l'écrasante majorité est composée de patrons de PME. Mais il n'a pas le profil classique des présidents de l'UIMM, plus souvent ancien haut fonctionnaire très diplômé et/ou patron de grand groupe industriel.

Proche de Saubot

C'est le cas de [Philippe Darmayan](#) , son concurrent, qui est passé par les plus grands fleurons de l'industrie française. De Pechiney (où il a travaillé en même temps que Jean-Dominique Senard notamment) à Framatome, en passant par Arcelor, devenu ArcelorMittal dont il est le président pour la France depuis 2015. Il est membre de l'UIMM depuis 2006, président du Groupe des fédérations industrielles (GFi) depuis 2015, vice-président de France Industrie et administrateur du Conseil national de l'industrie. On ne peut pas cocher plus de cases. Il est aussi proche d'Alexandre Saubot et connaît une bonne partie des hauts responsables du Medef dont il a été président de la commission environnement de 2008 à 2013.

Elites parisiennes

Philippe Darmayan est le profil parfait pour une bonne partie du monde patronal... mais pas forcément celui qui vote au conseil de l'UIMM. Alors qu'il semble être le candidat naturel pour succéder à Alexandre Saubot, son entourage se garde de tout triomphalisme. Le monde patronal a encore en tête l'épisode de [Jean-Dominique Senard](#) , éconduit en décembre dernier de la course à la présidence du Medef en raison de son âge, mais aussi à cause de son image de patron du CAC 40 dont le nom aurait été imposé par les élites parisiennes.

Ce scénario pourrait se reproduire à l'UIMM. Avec un effet ricochet sur [le choix du prochain président du Medef](#) en juillet. Si Philippe Darmayan n'est pas élu à la tête de l'UIMM, Alexandre Saubot a quelque souci à se faire car le soutien de son ancienne fédération ne lui sera plus assuré.

Paul Rolland : « Le travail industriel est devenu invisible pour l'opinion publique » //
<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301495276054-paul-rolland-le-travail-industriel-est-devenu-invisible-pour-lopinion-publique-2166674.php>

Philippe Darmayan : « Mon projet, c'est le redressement de l'industrie » //
<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301499131841-philippe-darmayan-mon-projet-cest-le-redressement-de-lindustrie-2166671.php>

Marie Bellan

LE FIGARO – 05/04/2018

16 Un milliard pour convertir 15 % de la France au bio



Le gouvernement veut porter à 15 % la part des terres cultivables dédiées à l'agriculture biologique d'ici à 2022. Un vrai défi.

Dans dix jours, Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, lancera officiellement le top départ de la concertation du [plan Ambition bio](#). Un plan quinquennal visant à faire passer de 6,5 à 15 % la surface agricole française cultivée en bio d'ici à 2022. Soit le niveau permettant de répondre à une demande en plein boom pour des produits issus de l'agriculture biologique. Mais aussi à assurer 20 % de produits bio dans les assiettes de la restauration collective au même horizon (50 % en comptant les produits labellisés ou locaux).

Un objectif pour le moins ambitieux, issu des [États généraux de l'alimentation](#) (EGA), clos le 21 décembre. Pour y parvenir, les crédits dédiés au bio seront, selon nos informations, boostés de 65 % et portés à 1,1 milliard d'euros sur la période 2018-2022. Ce levier financier doit permettre de structurer les filières et surtout d'accélérer les conversions. Aux 200 millions apportés par l'État français s'ajouteraient 630 millions d'euros d'aides européennes pour inciter les agriculteurs à passer au bio.



«On concentre nos efforts sur ce volet de la conversion dont il faut prolonger la dynamique, explique Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture. La filière bio est en effet exemplaire en termes de pratiques environnementales, de création et de répartition de la valeur. Il faut populariser ce qu'est le bio à tous les agriculteurs.» «Cette visibilité sur les aides est cruciale pour lancer la dynamique, argue Florent Guhl, directeur de l'Agence Bio, chargée de promouvoir l'agriculture biologique. Tout comme celle du foncier agricole ou de la formation aux métiers de la bio.» La dotation annuelle du fonds Avenir bio géré par l'Agence Bio sera par ailleurs doublée, de 4 à 8 millions d'euros. Enfin, le crédit d'impôt bio sera revalorisé de 2500 à 3500 euros par exploitation.

Un moyen d'impulser une dynamique, car la conversion freine beaucoup d'agriculteurs. Durant deux ou trois ans, le producteur applique les méthodes bio, avec les chutes de productivité qui en découlent, sans pouvoir valoriser ces efforts puisqu'il n'est pas certifié.

Retard français

Les pouvoirs publics se sont d'ailleurs plusieurs fois heurtés à ce problème de transition. En 2007, le Grenelle de l'environnement visait 20 % de surfaces agricoles françaises en bio d'ici à 2020. Bilan: dix ans plus tard, la France reste sous les 7 %. Chaque année, la France importe 30 % de ses besoins en produits bio, soit un milliard d'euros. Une part qui s'accroît chaque année. «Il faut s'adapter à la demande des consommateurs. Si les industriels le font, le modèle agricole français a tardé à le faire, souligne Stéphane Travert. Le bio est une source nouvelle de revenu et d'innovation, il faut saisir ces opportunités.»

Le jeu en vaut la chandelle pour les producteurs. Le porc bio (0,5 % de la production française) se vend ainsi deux fois plus cher que le porc conventionnel. Certains producteurs de lait bio valorisent aussi leur lait 50 % plus cher que le conventionnel.

Pour franchir ce cap, le plan Ambition déclinera six piliers: développer la production [et la consommation](#), notamment dans la restauration collective. Un engagement pris par Emmanuel Macron le 11 octobre, lors de son discours de Rungis. Le plan vise aussi à structurer les filières, faire évoluer la réglementation, développer la formation ou encore cartographier le territoire pour cibler les zones les moins développées en bio. Les mesures définitives sont attendues d'ici à mi-juin.

Dans cette course au bio, le secteur devra éviter des écueils. Toutes les productions n'ont en effet pas le même succès. «Nous refusons de céder à la pensée unique du bio», explique ainsi Christophe Bonduelle, PDG du groupe du même nom. Le spécialiste des légumes explique que si ses gammes de légumes bio marchent très bien, les plats préparés estampillés AB (agriculture biologique) séduisent moins. Il mise surtout sur l'agroéconomie et priorise le zéro résidu de pesticides, plus que le bio. «Le bio,

c'est à la portée de tous les agriculteurs et de tous les consommateurs. Il faut que le producteur structure son offre en se demandant comment répondre à un besoin», argumente le ministre.

Par ailleurs, la démocratisation du bio souhaitée par le gouvernement, comme par les industriels et les distributeurs, pourrait avoir un effet pervers [sur les prix](#). La pression sur les prix pouvant aussi toucher ces produits plébiscités par les consommateurs. «Il faut une filière bio qui permette de garantir le maintien de prix rémunérateurs pour les agriculteurs, et éviter la braderie, poursuit Christiane Lambert, présidente de la FNSEA. Vendre du lait bio à 68 centimes le litre comme on a pu récemment le voir, ce n'est pas le juste prix.»

Industriels et distributeurs financent les conversions à l'agriculture bio //

<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/04/04/20005-20180404ARTFIG00331-industriels-et-distributeur-financent-les-conversions-a-l-agriculture-bio.php>

In Vivo lève 50 millions d'euros pour accélérer dans la «smart agriculture» //

<http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/04/04/20005-20180404ARTFIG00297-in-vivo-leve-50-millions-d-euros-pour-accelerer-dans-la-smart-agriculture.php>

[Olivia Détryat](#)

LE PARISIEN – 05/04/2018

17 Le volailler Doux en liquidation



Le siège du volailler Doux, à Châteaulin (Finistère).

Le tribunal de commerce de Rennes dira le 18 mai le nom du repreneur choisi pour redresser le groupe breton qui compte 1200 salariés.

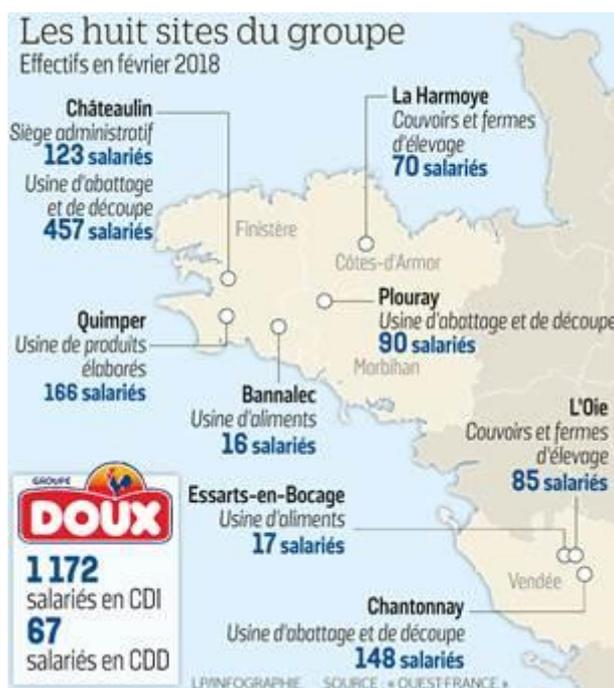
Mercredi matin, au siège du volailler Doux, à Châteaulin (Finistère), le travail a repris dans le calme et un silence des plus symbolique. Pas de prise de parole, ni des salariés, ni des syndicats, ni de la direction. Pas de manifestation non plus face à la réelle incertitude qui plane [sur l'avenir de l'entreprise](#).

Ce mercredi en effet, le tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation de l'entreprise bretonne qui compte, 1200 salariés et travaille avec des centaines d'éleveurs. « Nous allons poursuivre notre activité normalement jusqu'au 31 mai », a expliqué la déléguée FO Nadine Hourmant sur le pont depuis des semaines.

«Tout s'est progressivement cassé la figure»

Doux, marque reconnue à l'international, avait pourtant connu des jours heureux. « A l'aube des années 2000, nous étions plus de 13 000 salariés et nous exportions encore des produits sur cinq continents », soupire la syndicaliste, en poste depuis 28 ans à la production de l'usine de Châteaulin qui était, il n'y a pas si longtemps, le plus grand abattoir de volaille d'Europe.

« Et puis tout s'est progressivement cassé la figure. L'usine de Carhaix (Finistère) a fermé. D'autres ont suivi. Jusqu'en 2012, au premier dépôt de bilan ». La faute, selon les syndicats, « aux mauvaises stratégies des dirigeants » et à des « subventions européennes dont on n'a pas vraiment vu la couleur ».



En 2012, Doux a été racheté par Terrena, le dixième groupe coopératif français et l'un des acteurs majeurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Un rachat qui n'aura pas suffi à relancer l'activité du volailler, spécialiste du poulet entier congelé, qui se vend encore très bien à l'export par l'intermédiaire du groupe saoudien Al Munajem.

Les candidats à la reprise de Doux ont jusqu'au 14 avril pour déposer des offres. [Deux propositions](#) sont à ce jour en lice. Le volailler ukrainien MHP proposent une reprise partielle des effectifs. Seul un quart du personnel actuel serait gardé. L'autre offre serait « amplement préférable » aux yeux des salariés. Elle émane du groupe français [LDC \(Loué\)](#), premier volailler français, qui a reçu le soutien de Terrena, Al Munajem, la société Les Volailles de Plouray, mais aussi des régions Bretagne et Pays de Loire (NDLR : Doux compte 300 emplois en Vendée).

«40 % de l'activité du port de Brest»

Cette solution de reprise, qui viserait à moderniser et repenser l'activité de l'entreprise, permettrait, de conserver directement 920 emplois sur 1 187 -418 propositions de reclassement dans d'autres sites seraient, par ailleurs, présentées. « C'est joli sur le papier. Mais reste à savoir s'ils tiendront leurs engagements, souligne Nadine Hourmant.

La syndicaliste rappelle qu'«à lui seul, l'export de Doux constitue actuellement 40 % de l'activité du port de Brest. Notre région a bien pris conscience du poids que nous avons sur le territoire ». Président de la région Bretagne, Loïg Chenais-Girard, contacté mercredi soir, a confirmé vouloir « faire au mieux pour pérenniser ces emplois et l'activité des éleveurs en Bretagne ». Le tribunal annoncera le nom du repreneur le 18 mai.

Nora Moreau

POLITIQUE

LE MONDE – 05/04/2018

18 Moins de parlementaires, proportionnelle, limitation des mandats... le gouvernement a dévoilé sa réforme des institutions



Le premier ministre, Edouard Philippe, a présenté mercredi à Matignon les grandes lignes du gouvernement pour sa réforme des institutions.

Au cours d'une courte allocution à Matignon, mercredi 4 avril, le premier ministre, Edouard Philippe, a dévoilé les grandes lignes de la réforme institutionnelle souhaitée par le gouvernement.

Trois textes seront présentés au Conseil d'Etat puis en conseil des ministres le 9 mai : un projet de loi constitutionnel, un projet de loi organique et un ordinaire. Le premier ministre a annoncé qu'il vise l'année 2019, et non plus cette année comme souhaité par Emmanuel Macron, pour « *parachever* » cette réforme des institutions.

- **Réduction des parlementaires, mise en place de la proportionnelle**

Dans le cadre d'un projet de loi organique et d'un projet de loi ordinaire qui sera déposé la semaine prochaine au Conseil d'Etat, le premier ministre a annoncé :

- La réduction de 30 % du nombre de députés et sénateurs ; d'après ces arbitrages, cela fera 244 sénateurs et 404 députés (contre 348 et 577 aujourd'hui), dont 60 élus à la proportionnelle. Le gouvernement s'engage toutefois à ce que tous les départements soient représentés ;
- l'élection de 15 % des députés à la proportionnelle aux prochaines législatives de 2022 ;
- l'interdiction du cumul des mandats dans le temps : pas plus de trois mandats identiques pour les élus, sauf pour les maires des communes de moins de 9 000 habitants.

En faisant cette exception pour les maires des petites villes, M. Philippe fait un geste envers le Sénat et son président, Gérard Larcher, qui était contre l'interdiction du cumul des mandats dans le temps.

Le premier ministre a ainsi dit vouloir « *construire les bases d'un accord possible* » avec le Sénat, tout en reconnaissant qu'il existait des « *divergences politiques* » avec la chambre haute dominée par la droite.

En revanche, l'annonce de la mise en place de la proportionnelle pour 15 % des députés ne devrait pas ravir le président du MoDem, François Bayrou, qui souhaitait une fourchette comprise « *entre 20 % et 25 % minimum* ». Ce dernier a d'ailleurs affirmé dans la foulée de l'allocution de M. Philippe que cette réforme est « *un point de départ* » et qu'il y a « *des choses à améliorer* ».

- **La limitation des amendements retirée de la réforme**

La limitation des amendements en fonction de la taille des groupes parlementaires a « *été retirée* » de la réforme des institutions, en raison de « *l'opposition* » des députés, a également annoncé mercredi Edouard Philippe.

« *Le gouvernement a pris en compte l'opposition formulée par les présidents de groupes parlementaires à l'idée d'un contingentement des amendements. Cette disposition, qui avait été envisagée, a donc été*

retirée », a déclaré le premier ministre, précisant toutefois qu'une limitation des amendements « sans portée normative » serait engagée.

- **Le Conseil économique, social et environnemental « réduit de moitié »**

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE), actuellement doté de 233 membres, sera « réduit de moitié » à l'occasion de la réforme des institutions, a annoncé mercredi M. Philippe.

« Le projet de loi constitutionnel procède à une transformation en profondeur du Conseil économique, social et environnemental, qui deviendra une chambre de la société civile chargée, avec un nombre de membres réduit de moitié, d'organiser les consultations des citoyens et des experts sur les projets d'avenir de notre pays », a déclaré le premier ministre.

- **Référence explicite à la Corse dans la Constitution**

« Conformément aux engagements du président de la République, la Corse trouvera sa place dans notre Constitution », a annoncé Edouard Philippe. Mais tout porte à croire que cette annonce ne suffira pas à satisfaire la majorité nationaliste qui dirige la collectivité territoriale depuis le 1^{er} janvier. En effet, si la Corse pourra « adapter les lois de la République aux spécificités insulaires », ce sera, explicite le premier ministre, « sous le contrôle du Parlement ».

Le projet de loi constitutionnel est donc très éloigné de l'habilitation à légiférer, notamment dans les domaines du foncier, du statut fiscal, de la préservation de la langue, du développement économique et social, de la santé et de l'éducation que revendiquaient les dirigeants nationalistes. Le président de l'Assemblée de Corse, l'indépendantiste Jean-Guy Talamoni, joint par *Le Monde*, a immédiatement réagi à ce qu'il qualifie de « déni de démocratie ».

« C'est évidemment inacceptable, très, très loin du projet d'autonomie pour lequel 57 % des Corses se sont prononcés aux dernières élections territoriales, estime le dirigeant de Corsica libera. Manifestement, Paris n'a pas l'intention d'en tenir compte. Le message est reçu cinq sur cinq : la démocratie ne vaut pas pour la Corse. »

- **« Un point de départ » pour Bayrou ; « une nouvelle étape » pour Rugy**

A la suite des annonces d'Edouard Philippe, les réactions n'ont pas tardé dans la classe politique.

Le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, s'est « réjoui que le projet gouvernemental tienne les engagements pris par le président de la République et par la majorité parlementaire lors des scrutins de 2017 ». Mais il souhaite que « l'examen parlementaire soit l'occasion d'enrichir le texte présenté par le gouvernement, notamment pour améliorer la procédure parlementaire et renforcer les moyens de contrôle et d'évaluation des politiques publiques par le Parlement ».

Gérard Larcher, président Les Républicains du Sénat, a également accueilli favorablement aux annonces d'Edouard Philippe, même si son entourage a précisé qu'il n'y avait pas « d'accord », en l'état. « Cela va dans le bon sens. Les annonces du premier ministre reflètent les points d'accord et de divergences qui ont pu avoir lieu lors des discussions entre le président de la République, et ceux du Sénat et de l'Assemblée », observe l'entourage du président, en se félicitant du maintien d'un député et d'un sénateur par département ou de l'abandon de la mesure concernant la limitation du droit d'amendement.

Sur la proportionnelle, « la dose de 15 % est une voie de passage », estime l'entourage de M. Larcher, alors ce dernier voulait une dose autour de 10 % et jugeait un taux autour de 25 % « pas négociable ». La baisse de 30 % du nombre de parlementaires ne convient pas non plus au président, qui « pense qu'il n'est pas possible de représenter les territoires de manière équitable ».

Dans un communiqué, les membres du comité de coordination parlementaire des Républicains ont, eux, estimé que « *la présentation aujourd'hui du projet de changement de la Constitution révèle l'ampleur de la déconnexion du président de la République et du gouvernement* ».

Alors que François Bayrou a dit récemment au *Monde* vouloir un taux de proportionnelle « *d'au moins 20 %* », le président du MoDem estime que l'annonce du premier ministre sur l'instauration d'une dose de 15 % « *est un point de départ et pas d'arrivée* », selon son entourage. L'allié de M. Macron espère que ce taux va augmenter lors du débat parlementaire.

Un souhait formulé également par la députée MoDem Marielle de Sarnez, proche de M. Bayrou : « *La démocratie française a besoin d'un Parlement fort, respecté et pluraliste. Nous avons donc besoin d'améliorer la proposition qui est sur la table* », explique-t-elle au *Monde*. « *Nous allons travailler à améliorer le texte du gouvernement lors de son examen à l'Assemblée et au Sénat, sur la proportionnelle comme sur d'autres points*, déclare-t-elle.

A contrario, pour la présidente du Front national, Marine Le Pen, la proposition du gouvernement de faire élire 15 % de députés à la proportionnelle aux législatives est « *une aumône à la démocratie* ».

15% de députés élus à la proportionnelle ! Une aumône à la démocratie ! Leur nouveau monde ressemble fichtrement à... <https://t.co/l5cbZcqRlk>

— MLP_officiel (@Marine Le Pen)

Pour le chef de file de la France Insoumise, cette réforme constitue « *une fois de plus, sous couleur de modernité, un nouvel abaissement du Parlement.* »

#ReformeConstitutionnelle : Une fois de plus, sous couleur de modernité, un nouvel abaissement du Parlement. La Con... <https://t.co/fcXZvdLtxv>

— JLMelenchon (@Jean-Luc Mélenchon)

Enfin, la sénatrice socialiste de Paris Marie-Noëlle Linemann a fait savoir dans un communiqué que, pour elle, « *les propositions de modifications constitutionnelles et organiques annoncées par le gouvernement (...) consacrent les dérives autoritaires et technocratiques de la présidence Macron* ».

L'OPINION – 05/04/2018

19 SNCF, révision constitutionnelle: Les Républicains, comment se faire entendre ?



La réforme de la SNCF est soutenue par les sympathisants LR. La révision constitutionnelle les menace de cacophonie. Comme au début du quinquennat, la droite est piégée par la rafale de réformes d'Emmanuel Macron

« Je suis favorable à cette réforme du statut des cheminots », déclarait Laurent Wauquiez au *Parisien*, le 27 mars. Pourtant son parti multiplie les critiques contre la réforme de la SNCF, rendant difficilement lisible la position du parti. La réforme des institutions, dévoilée par Edouard Philippe mercredi, pourrait provoquer la même cacophonie.

Qui a compris la position des Républicains sur la réforme de la SNCF ? Officiellement, le parti de Laurent Wauquiez est favorable à la réforme du statut des cheminots. En même temps, un grand nombre de ses porte-parole ne cessent de multiplier les critiques. « Nous souhaitons une vraie réforme de la SNCF mais pas comme vous le proposez une réforme minimale qui engendre un désordre maximal », a asséné Fabien di Filippo, député LR de la Moselle, interpellant le 3 avril Edouard Philippe, à l'Assemblée nationale. « C'est une réforme mal préparée avec un gouvernement qui manque clairement de courage en refusant de dire quelle est sa réforme », a déclaré Christian Jacob, président du groupe LR au Palais Bourbon, sur *LCP*, très remonté contre l'usage des ordonnances. Son homologue au Sénat, Bruno Retailleau se faisait bien plus allant sur *RTL* mercredi : « Je la soutiens, cette réforme. Je la voterai ». Tout cela est-il bien clair ?

Qui va comprendre la position des Républicains sur la réforme constitutionnelle, dont le Premier ministre a dévoilé le contenu le 4 avril ? « Nous avons pu construire ensemble les bases d'un accord possible », a déclaré Edouard Philippe au sujet de la réunion décisive qui s'est tenue le 30 mars, à l'Élysée, en compagnie du chef de l'État, du chef du gouvernement, du président de l'Assemblée nationale et surtout du président du Sénat. Le détail fourni par le Premier ministre a montré que Gérard Larcher avait largement été entendu. Le sénateur LR des Yvelines devrait donc globalement apporter son appui au projet, même s'il cosignait un communiqué officiel du parti, assurant que « ce projet ne peut être accepté par Les Républicains ».

En même temps, la cacophonie pointe déjà le bout de son nez. Bon nombre de députés LR sont remontés contre l'introduction d'une dose de proportionnelle aux législatives (et contre... Gérard Larcher, accusé de les avoir sacrifiés). [Christian Jacob en fait même un point non négociable](#). Chargé par Laurent Wauquiez de préparer la position du parti sur le sujet, François Cornut-Gentille tente d'expliquer que « cette réforme n'est pas d'actualité ». « Elle reste trop le fruit des effets de mode de la campagne présidentielle auxquels tous les candidats ont cédé. Il faut réfléchir davantage », préconise le député de Haute-Marne. Tout cela sera-t-il bien clair ?

Le soutien des retraités. La droite s'apprête à connaître un printemps difficile. Comme à l'été et à l'automne derniers, elle est asphyxiée par l'avalanche de réformes lancées par l'exécutif. Les textes sociaux et économiques ont plutôt l'œil bienveillant de son électorat. 71 % des sympathisants LR ne jugent pas justifié le mouvement de grève à la SNCF et souhaitent que le gouvernement maintienne sa réforme, selon un sondage Ifop-JDD.

[«Les retraités, pourtant très remontés contre la politique d'Emmanuel Macron](#) suite à la hausse de la CSG, sont majoritairement très favorables à la réforme de la SNCF », précise Jérôme Fourquet, politologue (Ifop), au sujet de la dernière catégorie de Français encore acquise à la droite. Très fourre-tout, la réforme constitutionnelle sera, elle, dominée par un point : la baisse du nombre des parlementaires. Celle-ci est plébiscitée par les Français. Durant sa campagne présidentielle, François Fillon lui-même la défendait, alors que Nicolas Sarkozy en 2012 promettait que, s'il était réélu, il introduirait une dose de proportionnelle aux législatives...

Concrètement, Les Républicains se heurtent à trois problèmes. La première est d'ordre politique. « Il y a quelque chose que la droite n'a pas vu : la séquence va droitiser Macron, assure Bernard Sananès, président de l'institut de sondage Elabe. Cela va être très handicapant pour elle, alors qu'elle avait plutôt amorcé une stabilisation. Le face-à-face entre Emmanuel Macron et le duo Philippe Martinez-Jean-Luc Mélenchon conforte le chef de l'État auprès de l'électorat de centre-droit et même de droite et restreint

l'espace pour LR. Sa seule chance de redevenir audible serait que le gouvernement amoindrisse sa réforme. »

La deuxième est d'ordre médiatique. Les réseaux sociaux et les chaînes infos interdisent la nuance. Soit on est pour ou contre, soit on est inaudible. « On essaye de faire entendre qu'on est favorable à une partie de la réforme de la SNCF, mais pas à sa totalité. On s'est embarqué dans quelque chose de trop compliqué », admet, par exemple, un membre de la direction des Républicains.

Opposition systématique. La troisième est d'ordre stratégique. [Depuis qu'il est devenu président de LR, Laurent Wauquiez](#) ne se reconnaît qu'un seul adversaire : Emmanuel Macron. Son raisonnement est simple : tout ce qui affaiblira le chef de l'Etat le renforcera ; et inversement. Cela rend donc difficile d'en dire du bien et de réellement « soutenir ce qui va dans le bon sens », selon la formule consacrée. Comme Jacques Chirac face à François Mitterrand, comme François Hollande face à Nicolas Sarkozy, l'opposition systématique reste le réflexe. Venu s'exprimer devant les sénateurs LR, le 20 mars, Laurent Wauquiez défendait ainsi une ligne dure contre la réforme constitutionnelle : elle était selon lui d'abord un cadeau fait à François Bayrou.

Dans ces conditions, comment être audible ? Comment se distinguer ? Comment conserver un semblant d'unité, alors que la complexité de la situation pousse à la fébrilité ? Comment ne pas perdre en crédibilité, surtout, en s'opposant à ce qu'on défendait hier ? Cet hiver, Les Républicains avaient réussi à trouver des angles d'attaques efficaces contre Emmanuel Macron et son gouvernement : la fracture avec les territoires et la baisse du pouvoir d'achat. Ces dernières semaines, Laurent Wauquiez insistait beaucoup pour que ses troupes ciblent les faiblesses présidentielles en matière régaliennne. [Lui-même avait décidé de s'en prendre fermement au chef de l'Etat après l'attaque terroriste de Trèbes](#). Mais cela rend très dépendant de l'actualité.

Macron-Larcher sur la réforme constitutionnelle: match nul, la balle au centre //

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/macron-larcher-reforme-constitutionnelle-match-nul-balle-centre-146184>

Asile et immigration: les députés LR donnent de la voix contre la loi Collomb //

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/asile-immigration-deputes-lr-donnent-voix-contre-loi-collomb-146176>

[Ludovic Vigogne](#)

::: INTERNATIONAL

LES ECHOS – 05/04/2018

20 Tarifs douaniers : Pékin et Washington tirent une deuxième salve



L'administration Trump a publié une nouvelle liste de 1.300 produits chinois concernés par des surtaxes. La Chine n'a mis que quelques heures à réagir, présentant elle aussi sa liste.

Ce n'est « pas une guerre commerciale », mais ça y ressemble fortement. Sur son compte Twitter, Donald Trump a refusé le mot qui court pourtant sur toutes les lèvres, au lendemain de la [publication](#)

[d'une liste de 1.300 produits chinois](#) visés par des tarifs douaniers. « *Cette guerre a été perdue il y a de nombreuses années par les imbéciles ou les incompetents qui ont représenté les Etats-Unis* », a-t-il précisé, justifiant de nouveau les tarifs douaniers par un déficit commercial qui ne cesse de s'accroître avec Pékin. Celui-ci a atteint les 375 milliards de dollars en 2017, sans prendre en compte les services, où la balance est plus favorable aux Etats-Unis. L'objectif est de le réduire de 100 milliards. Les 500 milliards avancés par Donald Trump représentent, eux, les importations nettes de produits chinois par les Etats-Unis.

La [liste des produits](#) concernés est vaste. Elle va des vaccins et médicaments aux métaux, en passant par des turbines, des outils, des moteurs et générateurs, des batteries au lithium, des semi-conducteurs, des caméras, des projecteurs, des téléviseurs, des hélicoptères, des cars, des avions, des armes... Presque aucun secteur n'est épargné. Le total des importations visées est de 50 milliards de dollars et les tarifs pourraient atteindre 25 % de la valeur.

Une période de concertation s'est néanmoins ouverte, avec toutes les industries concernées. Celles-ci ont jusqu'au 22 mai pour faire part de leurs observations et tenter d'obtenir des exceptions. Elles pourraient être nombreuses, la liste ayant déclenché de vives réactions. Pour Jay Timmons, l'un des principaux représentants de l'industrie américaine, « *ces tarifs risquent de provoquer des réactions chinoises encore plus destructrices envers les ouvriers américains.* » Dean Garfield, président du Conseil de l'industrie de l'information et des technologies, a, lui, déploré des mesures « *contre-productives* ». « *Les tarifs pénaliseront les consommateurs américains en augmentant les prix des produits technologiques, sans changer le comportement de la Chine.* »

OEil pour oeil...

Piqué au vif, Pékin n'aura en effet mis que quelques heures à réagir en [publiant à son tour une liste d'importations américaines](#) menacées de nouveaux droits de douane de 25 %. Au total, ce sont 106 catégories de produits américains tels que le soja, le maïs, des voitures (dont plusieurs types de 4X4), les substances chimiques et certains types d'avions (moins de 45 tonnes) qui pourraient faire l'objet de représailles. Des produits qui pèsent lourd dans les exportations américaines vers la Chine puisqu'ils comptent à eux seuls pour 50 milliards de dollars, un montant identique aux produits chinois visés par l'administration Trump. « *Comme le dit le proverbe chinois, il est seulement poli de rendre la pareille* », avait précédemment fait savoir l'ambassade de Chine à Washington. La date d'entrée en vigueur de ces nouveaux droits de douane dépendra du calendrier des mesures américaines, a indiqué le ministère chinois du Commerce.

Le montant cumulé des produits potentiellement visés par les deux pays atteint désormais les 100 milliards de dollars, soit environ 17 % des 580 milliards d'échanges commerciaux bilatéraux de 2017. Pékin avait prévenu depuis plusieurs jours que sa riposte serait à la hauteur des menaces américaines. Alors que s'ouvre une période d'intenses négociations entre les deux pays, la Chine entend envoyer le message qu'elle ne se laissera pas intimider et qu'elle ne reculera pas en cas de guerre commerciale. « *Les meilleures opportunités pour résoudre les problèmes par le biais du dialogue et des négociations ont été manquées à plusieurs reprises par la partie américaine* », a déploré la partie chinoise. Trop heureuse de pouvoir se poser en garante du libre-échange et de la mondialisation, elle a fait savoir qu'elle comptait porter l'affaire devant l'OMC.

L'agriculture américaine principale victime de la politique de Trump //

<https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/0301520957936-lagriculture-americaine-principale-victime-de-la-politique-de-trump-2166478.php>

Nicolas Rauline et Frédéric Schaeffer

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France